pote à pote

Le magazine des Quartiers

Les élus de l'égalité

Dossier

Page 13
Vos élus pour l'égalité

Page 23
Immigration

Page 27
Extrème Droite

Page 31
Logement

N°145 - Trimestriel - décembre 2014 / janvier - février 2015 - 10 Euros - www.poteapote.com - Pote à Pote, le magazine de la Fédération Nationale des Maisons des Potes

J'AI VIOLEMMENT ENVIE D'ETRE FORMÉ

En France, + de 30% des jeunes des quartiers en difficulté sont au chômage. Pourtant, on leur promet à l'école, que s'ils travaillent bien, ils trouveront un emploi. La réalité, c'est qu'il leur est déjà très difficile de trouver un stage ou un contrat d'apprentissage, étapes de formation avant d'accéder à l'emploi. Changeons la donne avec www.sos-stage.fr la plate forme internet d'accès aux stages sans discrimination.

Faire de l'égalité une réalité avec www.sos-stage.fr

FIDL · Groupe Casino · ile de France · Maisons des Potes · Pote à pote · randstad · Premier Ministre

Fédération Nationale des Maisons des potes - 16 square Dunois, 75013 Paris - Tél 01 44 93 23 23 - Fax 01 44 93 23 24

ÉDITO

Élus de l'égalité, de l'ombre vers la lumière

La lutte contre les discriminations est enfin devenue une politique municipale. Au lendemain des élections de mars 2014 des centaines de nouveaux conseillers municipaux, des maires adjoints parfois ont été désignés pour mener à bien une politique municipale en faveur de l'égalité, contre les discriminations. Ces élus, comme ceux chargés «de la politique de la ville», méritent d'entrer en pleine lumière (c'est l'objet de ce Pote a Pote) et des moyens doivent leur être donnés.Mais quelle est la politique municipale d'un élu en charge de l'égalité ?

La Fédération Nationale des Maisons des Potes a suggéré 14 mesures, pour faire de l'égalité une réalité aux nouveaux Maires de 2014. Nous présentons ces mesures dans ce Pote à Pote et que certains élus que nous avons interviewé s'engagent à mettre en œuvre.

Les municipalités doivent agir notamment pour l'égalité d'accès au logement, à l'éducation et à l'emploi. Les nouveaux élus en charge de l'égalité doivent pouvoir réformer les politiques municipales d'attributions de logement sociaux en instaurant l'anonymisation des candidatures HLM, ce qui avait été fait à Aubervilliers par Soumia Zahir (à la une du magazine). Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, ils doivent pouvoir réparer les inégalités d'accès à l'éducation en renforçant les effectifs d'animateurs affectés par les municipalités aux centre de loisirs des écoles situées en ZEP. Ils doivent pouvoir lutter contre les discriminations dans l'accès aux stages ou à l'emploi par l'organisation de testings, que les Missions locales et les associations peuvent être incités à réaliser avec les moyens alloués par les municipalités.

Les élus en charge des questions d'égalité et de «politique de la ville» doivent par ailleurs soutenir et renforcer les associations qui mènent des actions de citoyenneté de lutte contre le racisme et les discriminations.

Pour sortir de l'ombre et avoir la force qui permet de mener à bien un combat contre des systèmes inégalitaires à caractère raciste notamment, les eus doivent travailler à éveiller les consciences. Ces municipalités doivent soutenir et organiser des rencontres débats qui permettent aux habitants de confronter leurs vécus, leurs revendications avec des élus, des syndicalistes, des journalistes, des représentants «du pouvoir».

En agissant collectivement pour l'égalité, en menant à bien le débat démocratique avec les associations et les habitants sur ces questions, ces élus feront reculer les replis individuels et communautaires.

Samuel Thomas
Délégué Général de la Fédération nationale des Maisons des PotesÉlus de l'égalité,

Maisons des Potes

Pote à Pote magazine N°145
Fédération Nationale
des Maisons des Potes
16 square Dunois - 75013 Paris
www.maisondespotes.fr
T 01 44 93 23 23 - F 01 44 93 23 24
www.poteapote.com
Contact rédaction :
julien.vanhee@maisondespotes.fr

Directeur de la publication : Samuel Thomas

Rédacteur en Chef : Julien Vanhée

Maquette : Raphaël Perrin, Habiba-Gharbi

Abonnement : Mala Dhunnoo, Minta Ouattara

Diffusion : le réseau national des Maisons des Potes

Rédacteurs : Raphaël Perrin, Erik Pagès, David Zennou, Leïla Frat, Marie-Christine Vergiat, Danielle Simonet, Nisrine Zaïbi, Caroline Ado-mo, Soumia Zahir, Abdenour D, Naïla Dzanouni-Brousse de Laborde, Sophie Autissier, Manuel Domergue, Samuel Thomas

Numéro de commission paritaire : 1208G84757-ISSN-1259-4199
Imprimeur : EXPRESSIONS 2
10 bis, rue Bisson - 75020 Paris
T 01 43 58 26 26

Soutenu par
l'acsé ile de France

Grâce à votre soutien, Pote à Pote ira encore plus loin, ABONNEZ-VOUS !

[] Particuliers : 10€ et plus /an
[] Associations : 50€ et plus /an
[] Institutions : 100€ et plus /an

Coupon à renvoyer à :
Fédération Nationale des Maisons des Potes
16, Square Dunois, 75013 Paris.
tel : 01 44 93 23 23

NOM .....
PRÉNOM .....
ADRESSE .....
.....
C.P ..... VILLE .....
MAIL .....
TEL. .....

3 Edito

4 Sommaire

LES 14 PROPOSITIONS

6 Analyse des engagements des candidats

7 Les propositions des Maisons des Potes pour l'égalité

8 Johanna Rolland, maire de Nantes, des engagements à poursuivre

9 Bondy, une ville dynamique pour l'égalité Dijon, contre les discriminations Jérémie

10 Malek de Montpellier, une démarche contre les discriminations

11 Un temps d'avance avec Dynamique Emploi à Evry

12 Rennes : Sensible à la lutte contre les discriminations

13 VOS ÉLUS POUR L'ÉGALITÉ

14 Liste des élus municipaux à la lutte contre

21 les discrimination

23 IMMIGRATION

24 Croix : le Maire menace les Roms

Marie-Christine Vergiat : «Où est la libre circulation»

25 Danielle Simmonnet ; «Un point d'appui pour les peuples»

26 Quand un élu de la république regette Hitler

27 LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

28 Préférence nationale au logement : Plainte contre le FN

29 Marseille, au FN pas de Noël pour tout le monde

30 Nisrine Zaïbi : «L'extrème droite parle à une frange de la population»

31 LOGEMENT

32 Caroline Adomo : «L'anonymisation des demandes de HLM, je suis pour !»

33 Tribune : Pour lutter contre la ghettoïsation, les discriminations et le clientélisme : rendre les demandes de logements sociaux anonymes !

34 Pont-de-Chéruy - Charvieu-Chavagneux: Un permis de discriminer délivré par la cour de cassation

Candidats aux dernières élections municipales : ils se sont engagés pour l'égalité

Pendant la campagne municpale nous avons sollicité les candidats aux élctions. Ils se sont positionnés sur les 14 propositions des maisons des potes.

Avant les élections municipales de mars 2014, la Fédération Nationale des Maison des Potes a demandé aux candidat-e-s de s'engager sur 14 propositions contre les discriminations. Ils ont été nombreux, de toute la France, à répondre à notre enquête.

L'ensemble de nos propositions a été largement plébiscité, avec un minimum de 65% d'engagement pour la hausse de 30% du personnel éducatif en ZEP et un maximum proche de 100% pour l'éducation à la laïcité et contre le racisme à l'école.
Les propositions visant à épauler les demandeurs de titres de séjours, 95% de réponses favorables, et à développer le dispositif SOS Stage, 85% des élu-e-s de la majorité et 100% chez ceux de l'opposition, ont été également particulièrement suivies.

On observe déjà que les questions d'éducation ont été les plus clivantes. Nous constatons ainsi une large adhésion pour les propositions à faible coût et des réponses moins favorables pour celles qui nécessitent un engagement financier des collectivités locales.

Parmi les candidats, ceux qui ont soutenu la proposition visant à créer un fond municipal dédié au financement des médias de quartiers, cogéré par les responsables de médias doté de 10% des crédits de communication de la municipalité, ont été 25% de plus a être élus.

« Les candidat-e-s qui ont eu le projet le plus ambitieux en matière de lutte contre les discriminations ont été davantage élu-e-s que les autres. »

On observe également de fortes différences entre les élus de la majorité et les élus d'opposition. Ainsi près de 100% des élus de l'opposition étaient pret à s'engager sur la construction des maisons des droits contre 85% faisant partie de la majorité municpale. Même phénomène pour l'anonymisation des demandes de HLM, 90% des élus de l'opposition y sont favorable mais seulement 70% des élus de la majorité.

Malgré un plébiscite de nos propositions, on peut observer, par exemple, que la construction d'un centre d'hébergement pour les femmes victimes de violences n'a pas été soutenue dans certaines villes de taille importante. Les candidat-e-s qui ont eu le projet le plus ambitieux en matière de lutte contre les discriminations ont été davantage élu-e-s que les autres. Il s'agit maintenant de veiller à la mise en place ces engagements pour que les promesses de campagnes ne restent pas de simples intentions mais se transforment en actions concrètes pour faire de l'égalité une réalité.

Raphaël Perrin

Les 14 propositions municipales des Maisons des Potes pour l'égalité :

Lutter contre le racisme, pour l'égalité et pour l'intégration des nouveaux immigrés cela passe par des mesures concrètes contre les discriminations, les ségrégations, les inégalités de traitement entre les personnes et entre les territoires. Des politiques volontaristes doivent être menées en direction des habitants des quartiers populaires pour résorber les inégalités et redonner de l'espoir à ceux qui souffrent.

Depuis 4 ans vous connaissez les 10 propositions nationales des Maisons des Potes pour faire de l'égalité une réalité que nous avions élaborées le 4 juin 2010 et soumis en 2011 aux candidats à l'élection présidentielle et en 2012 aux candidats aux élections législatives.

Nous avons à nouveau mené une campagne auprès des candidats aux élections municipales pour qu'ils s'engagent sur 14 propositions pour 2014 pour faire de l'égalité une réalité.

1. **Anonymiser les candidatures aux logements sociaux** pour combattre les discriminations et le clientélisme.

2. **Refuser toute discrimination contre les étrangers dans les recrutements** des employés municipaux pour soutenir l'ouverture des emplois publics aux extra-communautaires.

3. **Epauler les demandeurs de titre de séjour** dans leurs démarches juridiques pour permettre la régularisation des travailleurs sans papiers.

4. **Installer un conseil des résidents étrangers** pour soutenir l'adoption du droit de vote des étrangers extra-communautaires.

5. **Réaliser des opérations de testing** à l'embauche aux stages et au logement par la mission locale de la commune pour combattre les discriminations en fonction de l'origine ethnique, du sexe ou de l'adresse.

6. **Implanter un centre d'hébergement** pour les femmes victimes de violences

7. **Mettre en place l'action SOS Stage** (www.sos-stage.fr) pour permettre l'accès à des stages qualifiants sans discrimination aux lycéens en CAP et Bac Pro

8. **Créer un fond municipal de développement de la Vie Associative**, cogéré par les responsables associatifs tirés au sort doté de 25% des crédits alloués aux associations.

9. **Créer un fond municipal dédié au financement des médias de quartiers**, cogéré par les responsables de ces médias tirés au sort e t doté de 10% des crédits de communication de la municipalité.

10. Développer dans les centres de loisirs et les structures de jeunesse **un programme pédagogique d'enseignement de la laïcité et de lutte contre le racisme**.

11. **Ouvrir une Maison de la Justice et du Droit** pour garantir à tous les justiciables de ma commune les conseils d'un avocat mis à disposition par la municipalité.

12. Ouvrir une **Crèche municipale**.

13. **Hausser de 30% le personnel éducatif et périscolaire** dans les établissements en ZEP.

14. **Soutenir la création d'une Maison des Potes** sur la commune.

Johanna Rolland, maire de Nantes, des engagements à poursuivre

Répondant à l'interpellation des candidats aux élections municipales par la FNMDP En mars dernier, Johanna Rolland, alors tête de la liste d'Union de la Gauche pour la mairie de Nantes, s'est engagée à mettre en place plusieurs de nos propositions pour l'égalité. Suite à son élection en mars dernier, nous avons été reçus par Myriam Nael, adjointe déléguée à l'Education, à la Réussite éducative et la politique de la Ville, afin de discuter de nos propositions.

Une politique de lutte contre les discriminations de la nouvelle équipe municipale à suivre avec attention.

Lors des précédentes mandatures, la municipalité de Nantes avait mis en place une Charte de la diversité et de la mixité ainsi qu'un conseil consultatif interne "diversité mixité" pour lutter contre toute forme de discrimination à l'emploi et dans l'environnement de travail. Par ailleurs un Conseil Nantais pour la Citoyenneté des étrangers (CNCE) a été crée en depuis 2003, permettant aux étrangers non communautaires de pouvoir s'impliquer dans les politiques locales. Enfin, une Maison de la Justice et du Droit existe d'ores et déjà à Nantes.

Souhaitant poursuivre et développer ces initiatives, la candidate s'était engagée, lors de la campagne, sur plusieurs autres de nos propositions. Elle s'est notamment engagée à soutenir les associations qui oeuvrent en faveur des étrangers demandeurs d'asile ou en attente de titre de séjour et à développer l'offre d'accueil et d'hébergement d'urgence, par la création de deux accueils de jour et d'une maison-relais supplémentaire. Comme le portait la FNMDP dans ses 14 propositions pour les municipales, la liste portée par Johanna Rolland s'est engagée à ce que la mission locale procède à des opérations de testings à l'embauche, aux stages et au logement. En ce qui concerne les violences faites aux femmes, la maire de Nantes s'est engagée à créer un lieu de consultation post-traumatique et à créer un fonds pour prendre en charge les nuits-relais. Comme le défend la FNMDP avec l'action "SOS Stage", le lancement d'un plan partenarial "Accès aux stages pour tous", mettant en entreprises et acteurs éducatifs, et la création d'un guichet unique des stages font aussi parti des engagements de la nouvelle équipe municipale. En matière de jeunesse enfin, le développement d'un programme pédagogique d'enseignement de la laïcité et de lutte contre le racisme auprès des jeunes et la création de 400 nouvelles crèches municipales font aussi partie des engagement de campagnes de Johanna Rolland et son équipe.

« Souhaitant poursuivre et développer ces initiatives, la candidate s'était engagée, lors de la campagne, sur plusieurs autres de nos propositions. »

Pour autant, la désormais Maire de Nantes, qui succède à Jean-Marc Ayrault, n'a pas apporté de garanties sur la mise en place de l'anonymisation des demandes de logements sociaux, ni sur la création d'un fond municipal dédié au financement des médias de quartiers. De même, l'augmentation du personnel éducatif et périscolaire destiné aux établissements de ZEP ne semble pas être à l'ordre du jour.

Malgré les nombreuses réponses positives à notre interpellation, il reste encore fort à faire pour "faire de l'égalité une réalité" dans la ville de Nantes. Pour l'instant, les engagements pris par la première magistrate de la cité ne sont que des mots. Cependant, comme le dit l'expression, « les paroles s'envolent, les écrits restent », et nous pourrons suivre l'évolution de la lutte contre les discriminations tout au long du mandat de la maire socialiste.

Erik Pagès

Bondy, ville dynamique pour l'égalité

La rédaction de "Pote à Pote" s'est entretenue avec Fadila Tekkoouk et Dalila Maazaoui, adjointes à la mairie de Bondy, chargées de la lutte contre les discriminations et de l'égalité des chances. .

Pote à Pote : Entendez-vous soutenir l'organisation de testings pour appréhender, identifier, dénoncer et sanctionner, le cas échéant, des discriminations, dans l'accès aux loisirs, au logement, aux stages ou à l'emploi au sein de votre commune ?

F.T : Je suis évidemment partante pour soutenir ce genre d'initiatives qui vont dans le sens de la lutte pour l'égalité.

Souhaitez-vous impliquer la mission locale dans l'organisation de testings ?

F.T : Bien sûr que nous pouvons l'impliquer. C'est même une garantie pour que la république française reste fidèle à ses principes de « Liberté, Egalité, Fraternité ». En tant que ville de gauche, la solidarité, le social et le soutien aux familles en difficulté, à la jeunesse sont à la base de notre engagement.

Selon quelles modalités sont effectuées les attributions de logements des bailleurs HLM sur Bondy ?

F.T : Sur la commune de Bondy, je fais partie d'une association dont des membres font partie de la commission d'attribution. Depuis l'élection de Madame Thomassin (ndlr : maire de Bondy), cela a changé. Les dossiers sont fondés sur un système de points. Un dossier qui a plus de 120 points est prioritaire et doit passer à la prochaine commission. Les dossiers sont clairs. Il y a un bureau où les membres ont été élus, où il y a des élu-e-s ainsi que des membres des quartiers.

Souhaiteriez-vous qu'il y ai une sensibilisation des employés municipaux à la question des discriminations ?

D.M : Oui, je suis tout à fait d'accord pour mettre en place des formations dans ce domaine. Cela permettrait aux employés d'être plus à l'aise avec ce sujet.

Souhaiteriez vous qu'il y ait une sensibilisation des jeunes sur la commune, que ce soit sur le racisme, le sexisme, l'homophobie ou toute sorte de discriminations ?

F.T : Oui, tout à fait. Il faut sensibiliser la jeunesse pour permettre aux jeunes de mieux grandir et leur permettre d'être bien dans sa peau plus tard, à l'âge adulte. On se sentira beaucoup mieux, une fois adulte, si l'on a pu accéder à ce type d'enseignement.

Menez vous une action specifique de défense des doits des femmes ?

D.M : La ville de Bondy se distingue par le soutien qu'elle porte à l'action sociale. En portant haut et fort par exemple la valeur d'égalité. Entre les hommes et les femmes notamment par le biais de l'association SOS Femmes 93 qui a son siège à Bondy. Cette association joue un rôle fondamental en portant assistance aux femmes victimes de violence; un rôle sur le terrain en étant coordinatrice santé ville prévention et en portant assistance aux femmes victimes de violences dans les commissariats. Elle sert également de foyer d'hébergement pour ces femmes. Dans le même temps, il s'est tenu le mois de l'égalité où ont été abordées les questions de discriminations dans l'accès au logement ou à l'embauche. Notre action se décompose donc en trois volets bien distincts : santé, éducation et réinsertion.

Propos recueillis par
Eik Pagès et Sophie Autissier

Dijon, contre les discriminations

Alain Millot, maire de Dijon, a répondu a nos 14 propositions en détaillant l'action de sa ville contre les discriminations.

Parmi les nombreuses réponses que nous avons reçues, celle de Dijon est une des plus fournies et des plus complètes. Soutien aux sans papiers, budgets participatifs, journaux de quartiers, enseignement de la laïcité et de la lutte contre le racisme à l'école, maison de la justice, crèches municipales, soutien aux testings, lieu d'accueil pour les femmes victimes de violences, autant de revendications des Maison des Potes que la ville a mises en place.

L'exemple de Dijon, c'est celui d'une ville militante. Combattre les discriminations ce n'est pas seulement faire des campagnes de sensibilisation, c'est dénoncer et agir. En soutenant les associations qui font des opérations de testing, la mairie est dans son rôle, accompagnant les structures qui luttent pour faire appliquer la loi et défendre ceux qui ne peuvent le faire individuellement que dificilement. En ne discriminant pas les étrangers pour les recrutements d'employés municipaux, elle porte les valeurs d'universalisme et de vivre ensemble.

Il reste cependant du travail. Ainsi, les demandes de logement HLM ne sont pas anonymes, les médias de quartiers ne peuvent pas gérer une partie des aides de la ville et la ville ne compte pas de conseil des résidents étrangers.
L'exemple de Dijon montre que les 14 propositions des Maison des Potes sont applicables et adaptées aux possibilités des mairies. Exemple à suivre !

Raphaël Perrin

Montpellier, une démarche contre les discriminations

Elu sur la liste portée par Phillippe Saurel, Maire de Montpellier, depuis mars dernier, Jérémie Malek, conseiller municipal délégué à la Lutte contre les Discriminations, a accepté de s'entretenir avec la rédaction de "Pote à Pote" et de répondre sur les différentes propositions de la Fédération Nationales des Maisons des Potes pour lutter contre les discriminations.

Jérémie Malek (Photo)

Pote à Pote : Entendez-vous soutenir l'organisation de testings, en y impliquant la mission locale, pour appréhender, identifier, dénoncer et sanctionner, le cas échéant, des discriminations, qu'elles soient directes ou indirectes, dans l'accès aux loisirs, au logement, aux stages, à l'emploi dans la municipalité de Montpellier?

Jérémie Malek : Le testing peut intéresser la commune dans les domaines directement liés à la politique municipales, tels que l'accès aux centre loisirs, au logement, en menant un travail de pair avec les bailleurs sociaux, et puis l'emploi au sein de la collectivité. Dans l'élaboration de notre politique de lutte contre les discriminations et pour le droit des femmes, l'implication de la mission locale dans l'organisation de testings est une question sur laquelle nous serons amenés à réfléchir.

Souhaitez-vous épauler, avec des avocats, des juristes, les victimes de discriminations qui souhaitent saisir la justice ?

Que ce soit contre les violences faites aux femmes, ou contre toutes les discriminations, notre devoir de collectivité est de mettre, à disposition de nos concitoyens, tous les moyens pour défendre leurs droits. C'est pour cela que nous avons une maison de la justice depuis plus de dix ans à Montpellier et qu'une seconde maison de la justice, dans lesquelles les délégués du défenseur des droits font des permanences, est en prévision dans le cours du mandat de M.Saurel.

Souhaitez-vous faire faire un diagnostic statistique des discriminations qui pourraient être commises dans les propositions et attributions de logements des bailleurs HLM présents sur votre commune ?

Le fait d'éclaircir le système d'attribution des logements sociaux était une promesse de campagne de Phillippe Saurel. Depuis le début du mandat, nous sommes saisis par cette question par des demandeurs de logement sociaux. Bien évidemment, cette promesse de campagne va être mise en place et le président d'ACM, qui est l'un des plus importants bailleurs sociaux de l'agglomération de Montpellier, Robert Cotte, s'est emparé de cette question. Parallèlement, nous souhaitons travailler en collaboration avec l'ensemble des bailleurs sociaux qui interviennent sur la ville de Montpellier, notamment à travers la mise en place des chartes pour respecter une bonne conduite et des règles transparentes d'attribution des logements sociaux.

Souhaiteriez diagnostiquer s'il existe des discriminations selon la nationalité ou l'origine dans le recrutement des employés municipaux à Montpellier ?

C'est le premier dossier que nous sommes en train de porter dans le domaine de la lutte contre les discriminations et les droits des femmes à Montpellier, puisque nous sommes en train de travailler sur un plan pour l'égalité, qui inclut un diagnostic des pratiques de relations humaines au sein de la collectivité. Ce diagnostic préalable est indispensable pour permettre la mise en place de ce plan. Ce dossier est en cours et nous sommes en train de le porter auprès du maire et, si tout se passe bien, il devrait être mis en place dans les mois à venir au sein de la mairie de Montpellier.

Toujours sur la question des emplois municipaux, mais cette fois-ci sous l'angle de la relation avec les usagers, souhaitez-vous mettre en place des formations à destination des agents municipaux afin de lutter contre tout acte, propos ou comportement de type discriminatoire à l'égard des usagers, en raison de leur sexe, nationalité ou origine?

Oui, c'est prévu pour 2015. C'est une demande des agents d'être formés sur ces relations particulières. A partir de cette année, ils seront formés sur toutes les discriminations pour que, dans leur relation à l'autre, il n'y ai pas de jugement faussé, d'a priori, de préjugé, et surtout de réponses mal adaptées.

Propos recueillis par Erik Pagès

« Nous sommes en train de travailler sur un plan pour l'égalité, qui inclut un diagnostic des pratiques de relations humaines au sein de la collectivité. »

Evry, un temps d'avance, Dynamique Emploi

Florence Bellamy préside « Dynamique Emploi ». Habitante d'Evry dans l'Essonne depuis plus de 30 ans est élue depuis 2000, en charge du personnel, des relations sociales, l'emploi, la politique de la ville et l'insertion. Elle est également vice-présidente de l'agglomération « Evry Centre Essonne ».

La mairie d'Evry a mis un coup d'accélérateur en matière de lutte contre les discriminations dans l'accès à la formation professionnelle,au stage et à l'accès au 1er emploi,notamment grâce à Florence Bellamy qui partage les mêmes constats que la Fédération Nationale des Maisons des Potes sur ces questions. Deux de nos actions ont retenu l'attention de la maire adjointe : l'arme du testing à l'embauche notamment et l'action SOS Stage sur l'accès au stage des jeunes en lycée professionnel.

C'est dans cet état d'esprit que divers programmes ont été mis en œuvre tels que le BAFA citoyen, le permis citoyen, l'aide au projet des jeunes (voyages solidaires notamment),avec toujours comme principe directeur le fameux « gagnant – gagnant ». En échange de 30h de bénévolat dans les associations humanitaires de la ville, les jeunes bénéficient des aides disponibles.
L'association « Dynamique Emploi » s'est également inscrite dans ce combat anti-discriminations.

Dynamique Emploi kézako ?

Pionnière en France cette structure poursuit l'objectif de traiter depuis 36 ans des questions d'emploi et de formation. Résultat de la fusion des missions locales (pour les moins de 26 ans) et des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (pour les plus de 26 ans), les chiffres sont là: plus de 5000 accompagnements sur 40 communes de l'agglomération « Evry Centre Essonne » (cf. Rapport d'activité 2013).

« Les habitants de quartiers populaires n'ont pas les réseaux sociaux et professionnels pour sortir du chômage, de l'exclusion et de la discrimination à l'embauche. »

La spécificité de cette structure se situe dans la mise en place d'une plateforme entre les demandeurs et les offres d'emploi avec un suivi personnalisé et individualisé (accueil, coaching, placement, suivi, évaluation par les conseillers). Chaque jeune dans une entreprise ou une collectivité locale est un ambassadeur de « Dynamique Emploi » à l'échelle de l'agglomération « Evry Centre Essonne ».

Vous l'avez compris, il s'agit d'un organisme unique en son genre, qui fait avancer ensemble jeunes et adultes dans leurs recherches d'emploi, mais aussi où sont abordées les questions de santé et de logement.

Le mot du directeur général

Issu du monde pénitencier, spécialiste des questions d'insertion et d'emploi (il occupa la position de conseiller de probation et d'insertion au sein d'un établissement pénitencier), il accorde une place fondamentale à l'insertion des jeune et des moins jeunes et à la lutte contre le racisme et les discriminations.

De la même manière que la FNMP, Yannick Lemeur insiste sur le fait que les habitants de quartiers populaires n'ont pas les réseaux sociaux et professionnels pour sortir du chômage, de l'exclusion et de la discrimination à l'embauche.

Un suivi des conseillers de « Dynamique Emploi » apparait alors comme essentiel. Les jeunes sont fidélisés, soumis à l'apprentissage des codes sociaux et aux savoir-faire et savoir-être. Ils étudient comment élaborer un projet ou à se préparer à passer un entretien.

Quelques projets phares…

« Dynamique Emploi » entreprend de nombreuses actions mêlant insertion, citoyenneté et mobilité internationale avec un partenariat avec la Nottingham (Angleterre) dans un projet « Mobil' Access Nottingham ».
Elle a ainsi mis en œuvre des « Matinales» entre les élus et les personnes en insertion, des « jobs dating », ou encore des forums locaux, départementaux et régionaux.

David Zennou

Rennes, sensible à la lutte contre les discriminations

Le 11 avril 2014 L'association la Maison des Potes a envoyé ses 14 propositions pour l'égalité à un nombre important d'élus de toute la France. Parmi les réponses obtenues, celle de la ville de Rennes a retenu toute notre attention.

La première ville de Bretagne se démarque depuis de longues années dans la promotion des valeurs de l'anti racisme. Depuis 2009, elle a notamment mis en œuvre un plan de lutte contre les discriminations à l'échelle communale caractérisé par de nombreuses actions de sensibilisations et de formation.

Dans sa réponse Madame Geneviève Letourneux, Déléguée aux Droits des femmes et à l'Egalité rappelle que toute attribution de logements sociaux se détermine dans un souci d'égalité strict dans le traitement des demandes. La conseillère explique également que le critère de nationalité extra-communautaire n'est en aucun cas pris en compte dans les recrutements municipaux. Elle souscrit enfin à la volonté de la Maison des potes de développer des outils de mesure des discriminations tels que le testing. De la même manière, elle indique soutenir plusieurs initiatives de la Maison des Potes comme celle qui facilite l'accès au stage des jeunes issus des quartiers populaires.

«Le monde associatif, rempart nécessaire contre les carences de l'Etat et véritable porte-voix des « oubliés » de la République que sont les jeunes des quartiers populaires.»

Elle rappelle enfin le soutien que porte la municipalité au monde associatif, rempart nécessaire contre les carences de l'Etat et véritable porte-voix des « oubliés » de la République que sont les jeunes des quartiers populaires.

Inscrire durablement ces questions dans le débat public n'est pas une mince affaire pour une association telle que la Maison des Potes. D'où le soutien qu'elle cherche dans les municipalités. Lorsqu'une municipalité de la taille de Rennes reprend point par point ses revendications et mène depuis de longues années un travail de terrain pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations, elle ne peut que se réjouir.

David Zennou

Vos élus pour l'égalité

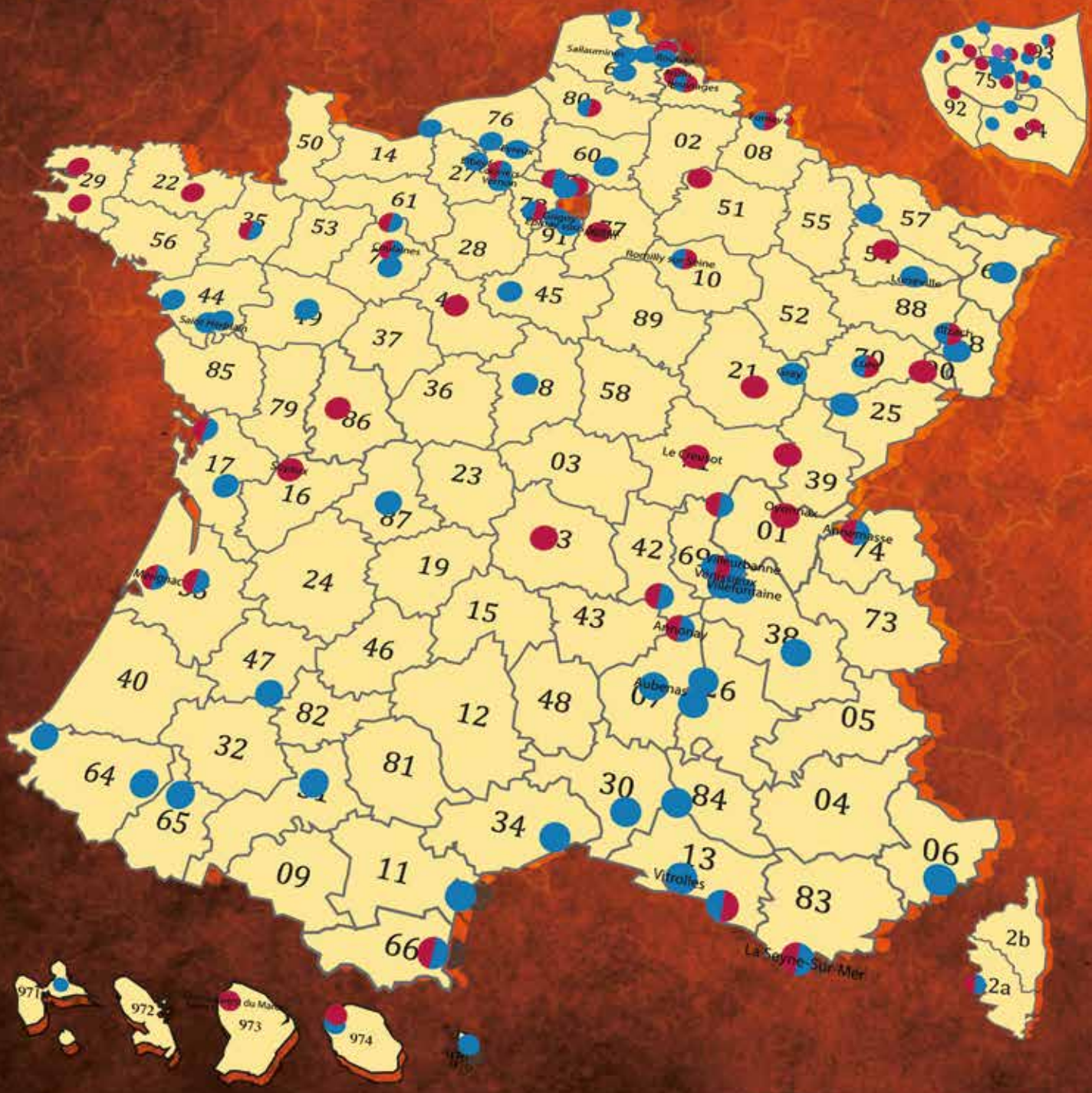

Suite aux élections municipales de mars 2014, la Fédération Nationale des Maison des Potes a commencé un long travail de recensement des élus locaux en charge de la lutte contre les discriminations et et de la politique de la ville dans les 500 mairies qui avaient une Zone Urbaine Sensible. Nous avons déjà obtenu des réponses pour 164 villes. 92 mairies nous ont ainsi communiqué le nom d'un élu en charge de la politique de la ville et 90 ont fait le choix d'avoir une délégation à la lutte contre les discriminations ou à l'égalité. C'est dans les villes de plus de 100 000 habitants, environ 50%, que l'on trouve le plus d'élus en charge des questions de discriminations.

Voici la liste de 164 élus contre les discriminations (LCD) ou à la politique de la ville (PV) que nous avons identifiés :

01 - OYONNAX
- Vareyon JACQUES (PV)

2A - AJACCIO
- Charles VOGLIMACCI (PV)
- Caroline CORTICCHIATO (LCD

06 - NICE
- Maty DIOUF (LCD)

07 - AUBENAS
- Jean-Yves MEYER (PV)

07 - ANNONAY
- Thierry CHAPIGNAC (PDV)
- Julia FOLTRAN (LCD)

08 – FUMAY
- Marie Therese HENRYON (PV - LCD)

10 – PONT SAINTE MARIE
- Karim KOULALI (PV)

10 – ROMILLY SUR SEINE
- Jean Paul HAHN 5ÈME (LCD)
- Abdenasser HENINI (PV)

11 – NARBONNE
- Ophélie LE BERRE (LCD)
- Yammina ABED (PV)

13 - MARSEILLE
- Arlette FRUCTUS (PV)
- Michel DARY (LCD)

13 - MARSEILLE
2ème et 3ème arrondissements
- Isban-Hamady NORO (PV)

13 - MARSEILLE
3ème et 15ème arrondissements
- Nadia BOULAINSEUR (PV)

13 - ARLES
- Sylvette CARLEVAN (LCD)
- Nora MAKHLOUF (PV))

13 - VITROLLES
- Julien MENGEAUD (LDC)

13 – TARASCON
- Max OUVRARD (LDC)
- FABIEN BOUILLARD (PV)

16 – SOYAUX
- Jerome GRIMAL (PV)

17 - LA ROCHELLE

- Yefri BENZERGA (LCD)
- Soraya AMMOUCHE (LCD)
- Severine LACOSTE (PDV)

17 – SAINTES
- Jean-Philippe MACHON (LCD)

18 – BOURGES
- Bénédicte BERGERAULT (PV)
- Annie MORDANT (LCD)

21 – DIJON
- Christophe BERTHIER (LCD)
- Badiaâ MASLOUHI (PV)

22 - SAINT BRIEUC
- Said BENDARRAZ (PV)

25 – BESANCON
- Danielle DARD (LCD)
- Fanny GERDIL-DJAOUAT (LCD)

25 – BAVANS
- Nathalie ATAR (PV)

26 – VALENCE
- Annie-Paule TENNERONI-BARTHOMEUF (PV)

26 – MONTÉLIMAR
- Patricia BRUNEL-MAILLET (LCD
- Françoise CAPMAL (LCD)

27 – EVREUX
- Ludovic BOURRELLIER (PV)

27 – LOUVIERS
- Hafidha OUADAH (LCD)
- Celine LEMAN (PV)
- Anne TERLEZ (PV)
- Nadjia TOUMERT (LCD)

27 – VERNON
- Zinsou LÉOCADIE (PV)

27 – SAINTE-MARIE
- Jean-Louis LATOUCHE (PV)
- Paulette ISAMBERT (LCD)
- Corinne GAUVIN (LCD)

29 – QUIMPER
- Guillaume MENGUY (PV)
- Danielle GAREC (LCD)

29 – BREST
- Isabelle MELSCOET (PV)

30 – NIMES
- Laurent BURGOA (PV)

31 - TOULOUSE
- Laurent LESGOURGUES (LDC)

33 – MERIGNAC
- Fatou DIOP (LCD)
- Francis TRIJOULET (PV)
- Thierry TRIJOULET (PV)

Paroles d'élus

11 - Narbonne "La ville de Narbonne, en tant que collectivité, s'applique à faire de l'égalité des citoyens, comme de celle des chances, une réalité. Cet objectif était clairement un de nos engagements de campagne pour lequel nous avons été élus."
Yamina Abed, adjointe au maire

13 - Marseille "Aujourd'hui en France, nous sommes dans l'apartheid scolaire et même dans la ghettoïsation, l'école a de plus en plus mal à intégrer."
Samia Ghali, maire du 8e secteur

22 - Saint Brieuc "Mes raisons d'être sont toujours d'actualité : lutter contre les discriminations et favoriser l'accès à la culture des publics en marge"
Saïd Bendarraz, Adjoint au maire

41 - Vendôme "Une de vos propositions s'apparente à une des actions que j'entends mener en lien avec monsieur le président du tribunal de grande instance et madame le procureur de la république, à savoir l'implantation d'un point d'accès au droit unique."
Pascal Brindeau, maire

33 – BORDEAUX
- Marik FETOUH (LCD)
- Nicolas FLORIAN (PV)

33 – LORMONT
- Mireille KERBAOL (LCD)

34 – MONTPELLIER
- Patricia MIRALLES (PV)
- Gérard CASTRE (LCD)

35 - RENNES
- Frédéric BOURCIER (PV)
- Geneviève LETOURNEUX (LCD)

37 - TOURS
- Cherifa ZAZOUA KHAMES (PV)

38 - VILLEFONTAINE
- Danielle PENOT (PV)
- Mohamed AROUI (LCD)

38 – GRENOBLE
- Emmanuel CARROZ (LCD)
- Sonia YASSIA (LCD)

39 - LONS LE SAUNIER
- Nadia BENAGRIA (PV)

41 – VENDÔME
- Barruga BEATRICE (LCD)
- Keskiner TURAL (LCD)

42 - SAINT ETIENNE
- Gilles ARTIGUES (PV)
- Delphine JUSSELME (LCD)

42 - ROANNE
- François CHAIZE (PV)

44 – NANTES
- Aicha BASSAL (LCD)

44 - SAINT HERBLAIN
- Yamina CHRIRAA (LDC)
- Marie-Hélène NEDELEC (PV)

44 - SAINT NAZAIRE
- Fabrice BAZIN (LCD)

47 - AGEN
- Boulmier MURIEL (LCD)
- Thierry HERMEREL (PV)

49 - ANGERS
- Michelle MOREAU (PV)

49 – CHOLET
- Maya JARADE (LCD)
- Marie BARTHELEMY (LCD)

51 - REIMS
- Fatima EL HAOUSSINE (PV)

54 - LUNEVILLE
- Gérald BARDOT (LCD)

Paroles d'élus

25 - Besançon "Il faut un véritable ministère de la jeunesse qui ne s'occupe pas à 99% du sport et à 1% de la jeunesse"

Abdel Ghezali, adjoint au maire

33 - Bordeaux "Avant toute chose, je tenais à saluer le travail effectué par votre fédération, véritable réseau d'associations de quartier qui participe depuis de nombreuses années au développement de l'égalité, de la justice sociale et plus largement du vivre ensemble, auquel les Bordelais sont particulièrement attachés."

Vincent Feltesse, conseiller municipal

33 - Lormont "La ville de Lormont continue cependant à mener, depuis plusieurs années, une politique de lutte contre les discriminations et pour l'égalité. Notre commune a notamment pris des engagements concrets à propos de l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, en signant la Charte européenne."

Jean Touzeau, maire

38 - Grenoble "L'égalité est un droit fondamental, c'est pourquoi les pouvoirs publics doivent tout faire pour réduire les discriminations, qui constituent une rupture du pacte républicain."

Claude Coutaz, conseiller municipal

42 - Roanne "La proposition qui consiste à mettre en place une action permettant l'accès à des stages qualifiants aux lycéens, CAP et bac pros, sans discriminations, reçoit le soutien de la municipalité."

Yves Nicollin, maire

54 – NANCY
- Malika DATI (PV)
-Lucienne REDERCHER (LCD)

57 - METZ
- Annie HOMMEL (LCD)

59 - LILLE
- Dalila DENDOUGA (LCD)
- Walid HANNA (PV)

59 - HEM
- Kamel MAHTOUR (LCD)
- Françoise CLAUWAERT (LCD)

59 - DOUAI
- Monique AMGHAR (PV)

59 - ANICHE
- Marc HEMEZ (PV - LCD)

59 - LOOS
- François BENNASSAR (PV)

59 - DUNKERQUE
- Nadia FARISSI (LCD)
- Davy LEMAIRE (LCD)

59 - TOURCOING
- Salim ACHIBA (PV)

59 - JEUMONT
- Nadia MEGUEDDEM (PV)

59 – ROUBAIX
- Sauria REDJIMI (PV)

59 – BEUVRAGES
- Marie Suzanne COPIN (PV – LCD)

59 – ANZIN
- Bruno LEVANT (PV)

59 – MARLY
- Rita CANNAS (PV)
- Alain MAMOLO (PV)

59 – MAUBEUGE
- Nezzari ABDELHAKIM (PV)
- Abdelhakim NEZZARI (LCD)
- Corinne DEROO (LCD)

60 - CREIL
- Adnane AKABLI (LCD)

60 – COMPIEGNE
- Oumar BA (LCD)

61 – ALENCON
- Mathieu THIERRY (PV)
- Marie-Noelle VONTHRON (LCD)

62 – SALLAUMINES
- Audrey DAUTRICHE (PV)

62 – ARRAS
- Jean Pierre FERRI (PV)

Paroles d'élus

59 - Douai "J'ai lu avec intérêt vos 14 propositions qui me paraissent, pour la plupart, tout a fait pertinentes."

Frédéric Chéreau, maire

59 - Roubaix "Il faut absolument qu'il y ait une réflexion sur la possibilité d'avoir des médias alternatifs qui, eux, pourront contrebalancer le trop fort pouvoir du marché par ces gros médias qui nous matraquent."

Mehdi Massrour, conseiller général

72 - Coulaines "L'homophobie est une discrimination au même titre que le racisme et le sexisme"

Marchand Rémi, conseiller municipal

60 – Compiègne "Nous sommes face à une dérive concernant l'application de la loi sur le voile. C'est un cas discriminatoire grave et nous demandons à la justice de faire preuve de la plus grande fermeté. Certaines personnes profitent de la situation pour stigmatiser les femmes de la communauté musulmane"

Oumar Ba, adjoint au maire

64 - Hendaye "Je peux d'ores et déjà vous confirmer notre ambition de réaliser, au cours de ce mandat municipal, une structure susceptible d'héberger en situation d'urgence les femmes victimes de violences."

Kotte Ecenarro, maire

63 - CLERMONT FERRAND
- Simon POURRET (PV)
- Manuela FERREIRA DE SOUSA (PV)

64 - BAYONNE
- Christian MILLET-BARBÉ (PV)
- Jérome AGUERRE (LCD)

64 - PAU
- Marc CABANE (PV)

64 - HENDAYE
- Michel BOURROUILH-PAREGE (LCD)

65 – TARBES
- Hind AMRI (LCD)

66 – PERPIGNAN
- Enrique FRANCINE (LCD)
- Olivier AMIEL (PV)

67 - STRASBOURG
- Mathieu CAHN (LCD)
- Syamak AGHA BABAEI (PV)
- Alain JUND (PV)

67 – ILLZACH
- Kadiri HAJAR (PV - LCD)

68 – MULHOUSE
- Jenn FATIMA (PV - LCD)
- Patrick PULEDDA (LCD)

69 - VILLEURBANNE
- Agnès THOUVENOT (LCD)

69 – VÉNISSIEUX
- Valérie TALBI (LDC)

69 - LYON
- Georges KEPENEKIAN (LDC)

69 - LYON SECTEUR 08
- Anne-Rose EVA (LCD)

69 - LYON SECTEUR 07
- Loïc GRABER (PV)

69 - LYON SECTEUR 03
- Nathalie ROLLAND-VANNINI (PV)

70 – GRAY
- Naji HICHAM (LCD)

70 – LURE
- Agnès GALMICHE (PV)
- Rachid MERZOUG (PV)

71 - LE CREUSOT
- Danièle PICARD (PV)

71 – MACON
- Yoann CHARLOT (PV)
- Catherine N'DIAYE (LCD)

72 - LE MANS

Paroles d'élus

67 - Strasbourg "Je m'engage à mettre en place l'anonymisation des candidatures au logement social pour combattre les discriminations et le clientélisme."

Jund Alain, adjoint au maire

69 - Venissieux «L'immigration apporte énormément a la France, c'est une richesse pour notre pays»

Lofti Ben Khelifa, conseiller municipal

69 - Lyon « Lorsqu'on dénonce les dérives de la Justice, les discriminations dans les institutions, c'est pour tous les Français. »

Djida Tazdait, conseillère municipale

69 - Lyon "Il faut rappeler que l'idéal démocratique, c'est un rêve de donner les chances à tous d'accéder à la liberté, à l'égalité, à la fraternité, aux élections libres, à la défense des droits des minorités, à la liberté de choisir ses allégeances sur les plans religieux, politiques, économiques."

Rabia Aziz, adjointe au maire

75 - Paris «28 ans après, on n'oublie pas Malik Oussékine. Battu à mort, il avait 22 ans !»

Léa Filoche, conseillére de Paris

- Marlene SCHIAPPA (LCD)

72 – COULAINES
- Adji DRAMÉ (PV)
- Madelaine SIOPATHIS (LCD)

74 – ANNEMASSE
- Julien BEAUCHOT (PV - LCD)

75 - PARIS
19ème ARDT
- Andréa FUCHS (LCD)

75 - PARIS
- Helene BIDARD (LCD)

75 - PARIS
11ème ARDT
- Isabelle CHARPENTIER (PV)

75 - PARIS
10ème ARDT
- Marie Thérèse EYCHART (LCD)

75 - PARIS
18ème ARDT
- Maya AKKARI (PV)

75 - PARIS
17ème ARDT
- Olga JOHNSON (PV)

76 - LE HAVRE
- Agnès CANAYER (LCD)

76 - ROUEN
- Hélène KLEIN (LCD)
- Caroline DUTARTE (PV)

76 - ELBEUF SUR SEINE
- Magali ADAM (LCD)
- Abdoulaye SALL (LCD)

76 - DIEPPE
- Frédéric ELOY (PV)
- Nicolas LANGLOIS (PV)

77 - LE MEE SUR SEINE
- Anne MORIN (PV)
- Ouda BERRADIA (LCD)

77 - MELUN
- Jean-Pierre RODRIGUEZ (PV)

77 - CHELLES
- Céline NETTHAVONGS (PV)

80 - AMIENS
- Nathalie LAVALLARD (LCD)

83 - LA SEYNE SUR MER
- Isabelle RÉNIER (LCD)
- Anthony CIVETTINI (PDV)

Paroles d'élus

77 - Chelles "Je suis très attaché au principe d'égalité qui est un des fondements de notre république." Brice Rabaste, maire.

Brice Rabaste, maire

92 - Nanterre "Accorder le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales, à l'ensemble de nos concitoyens, est un levier essentiel pour lutter contre les discriminations, et faire en sorte que chacun adhère aux valeurs de la République et les accepte."

Habiba Bigdade, adjointe au maire

75 Paris "C'est le devoir de chaque citoyen de participer à un sursaut afin d'arrêter de trouver chez l'Autre la justification de nos fantasmes mauvais et de nos maux du moment."

Mahor Chiche, adjoint au maire du 19éme

76 - Elbeuf "Dans une ville comme la nôtre, où les difficultés autour du marché du travail sont conséquentes, notre dispositif "SOS jobs" a pour objectif de fédérer l'ensemble des acteurs de l'insertion des jeunes dans une même structure."

Abdoulaye Sall, adjoint au maire

76 - Dieppe "L'égalité et l'équité faisant parties des valeurs qui nous animent et qui irriguent les politiques municipales que nous conduisons, nous avons mis en place sur Dieppe plusieurs des propositions que vous portez."

Sébastien Jumel, maire

84 - AVIGNON
- Françoise LICHIERE (LCD)

86 - POITIERS
- Christine BURGÈRES (PV)

87 - LIMOGES
- Latifa RAHMAOUI (LCD)

90 BELFORT
- Marie-Hélène IVOL (PV)

91 - GRIGNY
- Arsène ZERKAL (PV)

91 - LES ULIS
- Jean-Pierre STROZYK (LCD)

91 - VIRY CHATILLON
- Clément CAILLAUD (LDC)

92 - BOULOGNE BILLANCOURT
- Marie Laure GAUDIN (PV)

92 - NANTERRE
- Nadia ZBIDA (LCD)
- Nordine IZNASNI (PV)

92 - CLICHY LA GARENNE
- Catherine ALFARROBA (PV)

92 - ASNIERES SUR SEINE
- Nissa BOUHEDID (PV)

93 - AUBERVILLIERS
- Akoua Marie KOUAME (LCD)

93 - AULNAY SOUS BOIS
- Alain RAMADIER (LCD)

93 - DRANCY
- Anthony MANGIN (PV)

93 - BOBIGNY
- Camara SIMBARA (PV)

93 - BONDY
- Fadila TEKKOUK (LCD)

93 - EPINAY SUR SEINE
- Saidani FARID (PDV)
- Brigitte ESPINASSE (PV)

93 - MONTREUIL
- Riva GHECHANOC (LCD)

93 - NOISY LE SEC
- Dref MENDACI (LDC)

93 - PANTIN
- Vincent LOISEAU (LDC)

93 – BAGNOLET
- Marie COLOU (PV)
- Jouyaux MAÏNA (LCD)

Paroles d'élus

92 - Clichy la garenne "Il y a effectivement cette stigmatisation des jeunes dans les quartiers populaires. On préfère le recrutement et la formation internes et rester entre « potes » au niveau de l'entreprise, alors qu'aujourd'hui il faut que nous soyons tous partie prenante des dispositifs déployés"

Danielle Ripert, adjointe au maire

94 - Bonneuil "L'éducation est un investissement à long terme et reste le meilleur chemin vers la paix. Sachons alors transmettre à nos enfants les valeurs fraternelles et les connaissances utiles qui feront d'eux des hommes éclairés et justes."

Akli Mellouli, adjoint au maire

94 - Fontenay sous bois "Aujourd'hui, s'il est une priorité sur laquelle il faut insister, c'est bien la nécessaire réintégration des zones urbaines exclues."

Regis Pio, conseiller municipal

95 - Sarcelles "Nous voulons des mesures concrètes pour lutter contre l'école à deux vitesses, l'exploitation des travailleurs immigrés, la ségrégation urbaine, les discriminations, les violences faites aux femmes, les inégalités d'accès à la justice, le chômage des jeunes sans qualification."

Ali Abchiche, adjoint au maire

93 - Bondy "Je m'engage à implanter sur ma commune un centre d'hébergement pour les femmes victimes de violences."

Thomassin Sylvine, maire

93 - SAINT DENIS
- Madjid MESSAOUDENE (LDC)

93 - SAINT OUEN
- Lias KEMACHE (LDC)

93 – CLICHY-SOUS-BOIS
- Mehdi BIGADERNE (LCD)

94 - CRETEIL
- Abraham JOHNSON (PV)
- Brigitte JEANVOINE (LCD)

94 - VITRY SUR SEINE
- Guy LABERTIT (LCD)

94 - FONTENAY SOUS BOIS
- Olpha SFAR (LCD)

94 - VILLIERS SUR MARNE
- Karim TROUQUET (PV)

94 - CHOISY LE ROI
- Malika BENKAHLA (LCD)

94 - L'HAŸ-LES-ROSES
- Josselin AUBRY (LCD)

94 - BONNEUIL
- Akli MELLOULI (PV)

95 - CERGY-PONTOISE
- Elina CORVIN (PV)
- Thierry THIBAULT (LCD)

95 - SARCELLES
- Mohammed ALI ABCHICHE (LDC)

95 - VILLIERS LE BEL
- Lydia JEAN (PV)
- François DURANDEAU (PV)

973 - CAYENNE
- Catherine RENARD (LCD)

973 - SAINT LAURENT DU MARONI
- Sophie CHARLES (PV)

974 - SAINT PAUL
- Audrey FONTAINE (LCD)

974 - SAINTE MARIE
- Jean-Louis LATOUCHE (LCD)
- Corine GAUVIN (LCD)
- Paulette ISAMBERT (PV)

974 - LES TROIS BASSINS
- Paul SOMARANDY (PV)
- Vivianne PAYET BEN-HAMIDA (PV)

97 - ABYMES
- Guiougou-FIRPION ELIANE (LCD)
- Saidani FARID (PDV)
- Brigitte ESPINASSE (PV)
- Mehdi BIGADERNE (LCD)

Paroles d'élus

93 - Aubervilliers "La ville d'Aubervilliers, forte de ses différences et de ses diversités cultuelles, se renforce dans les moments de dialogue"

Jacques Salvator, conseiller municipal

93 - Epinay "L'école, c'est un projet de société. Cette école de la République doit préparer des citoyens éclairés qui comprennent le monde dans lequel ils vivent, capables de se forger leurs propres jugements, capables de réfléchir. Or la réalité du système aujourd'hui, c'est qu'il est malade du tri qu'il opère dès le plus jeune âge entre ses enfants. "

Yannick Trigance, conseiller municipal

93 - clichy sous bois "Tout ce qui va en direction de l'emploi et de la mise en valeur des jeunes ne peut être que positif, mais bien souvent, nos jeunes ne sont pas prioritaires."

Olivier Klein, maire

93 - Pantin "Le combat pour l'égalité des droits des LGBT se nourrit dans le dialogue républicain avec les institutions. Nous nous rendons dans l'ensemble des cabinets ministériels, nous travaillons avec toutes les institutions pour collectivement construire une société sans discrimination LGBTphobe. En la matière, il y a encore aujourd'hui beaucoup de travail, nous n'en sommes qu'aux premiers pas."

Vincent Loiseau, adjoint au maire

UNIS POUR L'ÉGALITÉ

LE SÉMINAIRE EUROPÉEN CONTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS

14 | 15 | 16 | 17 | 18 AVRIL 2015

PARIS
FIAP - 30 RUE CABANIS 75014
STATION GLACIÉRE - MÉTRO 6

> INSCRIPTION SUR UNISPOURLEGALITE.FR

DROIT DE VOTE / EMPLOIS FERMÉS / ÉGALITÉ / RÉGULARISATION / TESTING

L'Europe compte actuellement 30 millions de résidents étrangers non européens (6% de la population). Ils contribuent au renouvellement démographique de l'Europe, à son dynamisme économique et culturel.
Dans un contexte de crise, de nombreux gouvernements ont restreint les droits des immigrés et ont décidé de fermer les frontières d'une « Europe forteresse ». L'extrême droite en propageant des discours de haine contre les immigrés, contre les Roms, contre les musulmans, contre les juifs a engendré des crimes racistes. Dans toute l'Europe, nous nous levons, tous différents-tous égaux, unis contre le fascisme et contre le racisme pour dire « Plus jamais ça ». Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'Homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité (DUDH) nous demandons au parlement européen de défendre les principes d'égalité fondateurs de l'Union européenne.

> Nous réclamons une législation européenne pour garantir les droits d'entrée et de séjour des immigrés.
> Nous réclamons la régularisation de tous les travailleurs sans papiers.
> Nous réclamons que dans tous les pays d'Europe le droit de vote soit accordé aux résidents étrangers aux élections locales.
> Nous réclamons l'égalité des droits au travail pour les résidents étrangers sans distinction entre européens et non européens.
> Nous demandons que la Justice sanctionne dans toute l'Europe les actes racistes.
> Nous demandons la légalisation des « testings » et des actions collectives pour lutter plus efficacement contre les discriminations.

Ensemble faisons de l'Egalité une Réalité pour une Europe fraternelle et Solidaire qui sera victorieuse demain.

avec le soutien de :

source wikimedia

Immigration

Croix : le Maire menace les Roms

Alors que le climat stigmatisant et haineux envers les Roms ne fait que s'intensifier, les élus, autant dans les choix politiques qu'ils font localement à ce sujet que dans leur parole publique, sont face à une grande responsabilité. L'exemple des propos violents de Régis Cauche, Maire de Croix (Nord), il y a quelques semaines, le démontre encore.

Suite à l'évacuation du camp de Lille Sud qui avait débuté fin juillet, un bidonville a vu le jour à cheval entre les communes de Croix et de Wasquehal dans le Nord, dans lequel vivent près de 200 Roms. Le Maire de Croix, Régis Cauche, estimant que «les Roms n'ont rien à faire à Croix», a affirmé soutenir un croisien qui commettrait l'irréparable. Rendant instinctivement les Roms responsables d'une série de vols ayant eu lieu dans sa commune ces dernières semaines : «ce sont eux, je le dis et je l'affirme (...) j'accuse même», il a déclaré ne pas vouloir les «laisser piller la ville».

Le ras-le-bol des habitants que le Maire utilise pour justifier ses propos se traduit de manière plus agressif chaque semaine. Des exploitants ont décidé de veiller leurs terres la nuit, d'autres ont tiré à blanc pour effrayer les potentiels voleurs, l'un deux déclare même avoir tiré un coup de semonce avec son fusil de chasse. Dans un climat aussi tendu, les propos de Régis Cauche ont été qualifiés d'»irresponsables» par Pierre Dubois, l'ancien Maire de Roubaix qui l'accuse de «jouer avec le feu». Martine Aubry a également dénoncé «cet appel àla violence et cette incitation à se faire justice soi-même».

Ces propos sont d'autant plus irresponsables qu'ils interviennent quelques semaines après l'agression mortelle d'un Roumain par un policier à Montgeron dans l'Essonne. Cet homme de 42 ans a en effet trouvé la mort suite à ses blessures, infligées lors d'un contrôle policier à la fin du mois de juillet. Plus récemment, début octobre, le MRAP a dénoncé l'agression d'une femme Rom qui faisait simplement son marché à Ivry-sur-Seine (94) par un commerçant ayant proférédes propos racistes : «Les Roumains, vous êtes tous des voleurs, retournez chez vous !»

Face à ces événements, les pouvoirs publics doivent prendre leurs responsabilités. Les élus ne peuvent pas renforcer un climat raciste et xénophobe envers les Roms en toute impunité: leur parole ont des conséquences. Alors que le Procureur de la République de Lille a refusé de poursuivre le Maire de Croix pour incitation à la haine raciale car celui-ci aurait présenté des excuses, la justice doit être implacable, les citoyens mobilisés, pour que les élus de la République respectent ses règles, censées assurer la protection de tous.

Leïla Frat

Marie-Christine Vergiat : « Où est la libre circulation ? »

Marie-Christine Vergiat est Députée Européenne, membre du groupe GUE NGL (Front de Gauche). Elle dénonce un manque de volonté intégratrice de l'Etat Français.

Si on remonte un peu en arrière, on peut observer que dans les années 90, il y a eu beaucoup d'espoirs. Les associations qui travaillaient notamment sur la question de l'immigration, après l'adoption du traité de Maastricht, ont cru sans doute à juste titre qu'allait être créé un espace de justice et de liberté à l'intérieur de l'Union Européenne et que les politiques migratoires allaient avancer. Le résultat a été de plus en plus de contrôles aux frontières, de plus en plus de créations d'instruments juridiques qui permettent ce contrôle aux frontières. Le mécanisme de Dublin, c'est le système qui renvoie un étranger dans le premier pays dans lequel il est arrivé.

Aujourd'hui, l'essentiel des migrations arrivent par le sud et notamment par la Grèce. Je dis toujours que la Grèce n'a vraiment pas besoin de ça en ce moment, elle aurait besoin d'un petit peu de solidarité des pays de l'Union Européenne, mais c'est vrai que ça bloque beaucoup sur la Grèce. Et les conditions des migrants irréguliers en Grèce sont particulièrement dramatiques. Les étrangers qui cherchent à venir y prennent de plus en plus de risques, en passant notamment par la mer et on a 20 000 morts en Méditerranée depuis 20 ans maintenant.

Je vous invite à lire le dernier rapport du rapporteur des droits de l'Homme de l'ONU sur ce sujet qui est un procès en règle contre les politiques migratoires de l'Union Européenne. Il met le doigt là où ça fait mal. Malheureusement, on ne tient absolument pas compte des rapports consacrés aux droits de l'Homme à l'ONU. Trois jours après le drame de Lampedusa, il y avait un conseil des ministres de l'Intérieur de l'Union Européenne. Lors de ce conseil, six Etats ont dit qu'ils bloqueraient la directive sur le sauvetage en mer. Ces Etats sont : la Grèce, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, Chypre, Malte. Il y en a sept d'ailleurs et le septième, je vous le donne en mille, c'est la France. Bref, les pays du pourtour méditerranéen, ceux qui ont le plus appelé à la nécessité de la solidarité européenne et de la responsabilité européenne. Pourquoi ? Parce que la seule chose qu'ils veulent de l'Union Européenne, c'est du fric. En France, ceux qu'on appelle les Roms sont majoritairement des Roumains, donc ils sont citoyens européens et ils ont droit à la libre circulation.

Chaque année, les expulsions de Roms coûtent 10 millions d'euros, les expulsions des démantèlements de camps, 10 millions d'euros. De 2007 à 2013, la France n'a utilisé que 4 millions pour l'intégration des Roms. Et on empêche les enfants d'aller à l'école, parce que quand on les déménage tous les 3 mois, ils ne peuvent pas avoir un parcours scolaire. Et après, on dit : ces enfants-là ne veulent pas aller à l'école. Et on dit, ces gens ne sont pas intégrables, comme l'a dit notre ministre de l'Intérieur. Donc, si on casse ces politiques-là, ça veut dire qu'on met des visas qui sont encore plus restrictifs et on n'a vraiment pas besoin de ça.

Danielle Simonnet : « Un point d'appui pour les peuples »

Danielle Simonnet est Conseillère de Paris pour le Parti de Gauche. Dans cette tribune, elle souhaite que des états montrent l'exemple en matière de lutte contre les discriminations.

Certains disent que la question devait se traiter au niveau européen. J'ai le sentiment aujourd'hui, au vu des institutions de l'Union Européenne, au vu de l'objectif qu'elles se fixent, que nous devons faire en sorte qu'il y ait des Etats nations assumant des politiques de rupture, si on souhaite qu'à l'échelle européenne, on soit dans la rupture des politiques qui sont menées, pour justement être en capacité de faire en sorte qu'il y ait des coopérations entre différents pays pour montrer qu'une autre politique est possible.

Des droits pour les Roms

Combien de fois avez-vous entendu des dirigeants politiques vous parler de permettre l'accès aux droits des Roms ? Non, d'ailleurs, ils ne disent pas l'accès aux droits des Roms, ils disent l'intégration des Roms, ce qui n'est pas du tout la même chose, d'un point de vue sémantique. Ce qu'il faudrait, c'est quand même qu'à l'échelle européenne, chaque pays prenne ses responsabilités dans la lutte contre les discriminations, parce que nous aussi, on est très préoccupé par le sort de la population Roms, et que la Roumanie arrête ces politiques de discrimination. Derrière ce discours-là, on justifie qu'en France, on ait des écarts énormes entre une circulaire présentée en août qui disait : pas d'expulsion sans relogement, la circulaire Valls sur la question des Roms, et en même temps, des expulsions qui ont eu lieu dans toute la France où jamais, vous m'entendez, jamais, il n'y a eu des vraies propositions de relogement pour l'ensemble des habitants des bidonvilles

« Ils ne disent pas l'accès aux droits des Roms, ils disent l'intégration des Roms. »

et squats de Roms. C'est d'abord et avant tout, comme ça l'est à chaque fois, une question sociale.

Souvenez-vous de Luc Jousse, qui regrette que les pompiers soient arrivés trop tôt lors de l'incendie d'un bidonville de Roms : un élu qui peut tenir ce genre de propos doit être immédiatement par la République, démis de ses fonctions. Permettre l'accès aux droits communs des hommes et des femmes ressortissants européens, car c'est d'abord et avant tout des ressortissants européens, est tout à fait non seulement possible mais obligatoire en République. Évidemment, quand il y a environ 20 000 Roms en France, il y en a 10 000 dans l'Île-de-France et il y en a 7 000 dans le 93.

Des boucs émissaires face aux manquements de l'État

Mais tant qu'on est dans les logiques de politique d'austérité, de baisse des dotations de l'Etat, d'asphyxie des collectivités, comme c'est le cas du 93, on se retrouve avec des collectivités qui n'arrivent plus à assurer l'accès aux droits de tout le monde, au droit au logement. La solution devient à ce moment « l'ethnicisation » d'une partie de la population. Comme où on n'est plus en capacité, dans le contexte de la baisse des dotations d'Etat, d'assurer la réponse aux questions sociales évidentes et nécessaires en République, qui est le droit au logement, alors on a besoin d'encourager la mise en concurrence de la population et des catégories de la population entre elles et de faire croire, à toutes celles et ceux qui sont dans une situation de précarité, que le problème en fait, c'est ceux qui sont plus précaires qu'eux. Qui sont en concurrence avec eux et que c'est les Roms. Si on montre de façon exemplaire dans un Etat nation qu'autre chose est possible, alors c'est un point d'appui pour les peuples dans les autres pays pour qu'il y ait d'autres alternatives et qu'on construise ensuite ces alternatives à d'autres niveaux

Danielle Simonnet

Cholet : Quand un élu de la république regrette Hitler

A Cholet, dans les Pays de la Loire, le dimanche 21 juillet, un terrain où des gens du voyage avaient installé leurs caravanes. D'un côté, Gilles Bourdouleix, député maire de Cholet, en présence de quatre policiers et d'un journaliste, de l'autre, des gens du voyage qui viennent de s'installer sur un terrain agricole. Des membres de la communauté font des saluts hitlériens afin de provoquer le député-maire. Tandis que ces derniers s'éloignent, l'élu prononce la phrase suivante : « Comme quoi Hitler, il n'en a peut-être pas tué assez ».

500 000 tziganes ont été exterminés par les nazis pendant la Seconde Guerre Mondiale. Un chiffre qui fait froid dans le dos. Enfin, pas dans le dos de n'importe qui. Quand l'avocat général, lors de son procès, assène cette triste vérité à Gilles Bourdouleix, la salle reste de marbre, silencieuse, l'auditoire est pris d'un étrange malaise. Le député-maire ne semble pas abattu, affichant un air hautain, osant même un sourire. Avec une arrogance décontractée, il justifie ses propos en tentant de les contextualiser en réaction aux saluts nazis réalisés par la foule.

Si cette affaire est malheureuse, elle permet au moins de casser le stéréotype récurrent qui tend à cantonner l'expression de la parole raciste à celle des plus démunis. N'est-ce pas d'ailleurs l'expression d'un formidable racisme social que de croire le terreau des discriminations exclusivement situé dans les populations les plus marginalisées de l'espace social ?

Le racisme vient de partout, et dans ce cas d'en haut. Suite à la plainte de l'association la Maison des Potes avec constitution de partie civile pour injure publique à caractère raciale et apologie de crimes contre l'humanité, Gilles Bourdouleix fut reconnu coupable et condamné par la cour d'appel d'Angers à… 3000 euros d'amende avec sursis ! Atteinte essentielle mais peine symbolique. L'homme est pourtant coutumier de ce genre de sorties.

En novembre 2010, la procureure de la République d'Angers, Brigitte Angibaud, avait ouvert une enquête le concernant, après une plainte de la Ligue des Droits de l'Homme pour provocation à la haine raciale. Lors d'une réunion le 9 septembre, il aurait déclaré: «On a la trouille de ces gens-là, ils ont tous les droits ! Je suis prêt à prendre un camion plein de m... pour le déverser au milieu de leurs caravanes !», selon les propos retranscrits deux jours plus tard dans les colonnes du quotidien régional «Ouest-France». La plainte avait été classée sans suite en mars 2011. Au final, la justice reste complaisante avec les « élites ». Une peine symbolique qui permet au maire de s'en tirer à bon compte.

David Zennou

Extrème Droite

Préférence nationale au logement : Plainte contre le FN

La « priorité nationale », fer de lance du programme du Front National, appliquée à l'échelle communale. C'est l'objectif de l'édition d'un guide pratique destiné à tous les élus municipaux du mouvement, distribué lors des élections municipales de 2014. Les consignes sont claires : appliquer ou faire appliquer la priorité nationale dans l'accès aux logements sociaux. Evénement anodin ou suite logique de pratiques discriminatoires menées par les élus locaux Front National depuis 30 ans ? A notre tour de produire un petit guide pratique anti-FN et surtout anti-discriminations à l'usage des juges.

Le Front National n'a jamais eu un poids aussi important dans les conseils municipaux dans toute l'histoire de la Vème République. Aux dernières élections municipales de 2014, le Front National a remporté 12 ville, fait élire1546 conseillers municipaux et 459 élus dans les intercommunalités. Ce sont même bien souvent des candidats membres de partis dits « républicains» qui ont facilité l'élection d'élus FN dans certaines villes comme Villeneuve Saint Georges dans le Val de Marne. Certains siégeront notamment dans les commissions d'attributions de logements sociaux ! Il ne semble donc pas opportun de minimiser leur influence, leur pouvoir est bien réel, et risque de pérenniser des pratiques discriminatoires déjà bien en place.

Une enquête menée par l'Insee en 2006 portait ainsi au grand jour de graves dysfonctionnements dans le système d'attributions des logements sociaux : des « simples » inégalités d'accès aux faits avérés de discrimination. A situations sociales égales, les français de parents européens attendent beaucoup moins longtemps que leurs homologues de parents étrangers et, de surcroit, que les étrangers dans le cadre de leurs procédures d'accès au logement social.

« Commettre une discrimination dans les attributions de logement sociaux en priorisant les français sur les étrangers est passible de 75 000 euros d'amende et 5 ans d'emprisonnement pour un dépositaire de l'autorité publique» rappelle l'association La Maison des Potes-Maison de l'égalité. Joignant les actes à la parole, elle a déposé plainte le 22 mai 2014 pour incitation à la haine raciale auprès du Tribunal de Grande Instance de Nanterre.

Pour rappel, la maire de Vitrolles Catherine Mégret avait décidé en 1998 d'accorder une prime de naissance aux enfants nés au moins d'un parent français ou ressortissant européen. Elle avait été condamnée par le tribunal correctionnel d'Aix en Provence à 100 000 euros d'amende, 3 mois de prison avec sursis et 2 ans d'inéligibilité.

À la discrimination déjà en place, le Front National appelle à encore plus de discriminations. Ne l'oubliez pas, la préférence nationale n'est pas une opinion politique comme une autre, c'est un délit passible de poursuites pénales.

Ces tristes affaires à répétition ont au moins le mérite de soulever un point important. Elles vont à l'encontre du battage médiatique sans précédent autour de la nouvelle tête d'affiche du Front National qui, cherchant presque un effet pygmalion, invoque sans cesse son récent repositionnement idéologique et sa volonté supposée de gommer les aspérités extrémistes du parti frontiste.

David Zennou

Dessin de Catherine - copyright Charlie Hebdo

Marseille :
Au FN pas de noël pour tout le monde

Quand le Maire FN du 7ème secteur de Marseille conditionne l'accès du spectacle de Noel à une carte d'identité.

Le 26 octobre dernier, Stéphane Ravier, fraichement élu maire Front National des 13ème et 14ème arrondissements de Marseille signe de sa main un carton d'invitation destiné à tous les enfants de la commune pour un spectacle municipal de Noël.

« L'application de la préférence nationale semble pourtant être une pratique familière chez les élus du Front National. »

En petits caractères figurent néanmoins les conditions suivantes: «un justificatif de domicile et une carte nationale d'identité vous seront demandées lors du retrait des billets ». Ainsi, tous les enfants de nationalité étrangère mais résidant dans la circonscription se voient privés d'accéder à la représentation.

En demandant aux familles de présenter la carte nationale d'identité pour assister au spectacle de Noël, le maire du 7e secteur instaure un climat d'apartheid digne de l'Afrique du Sud d'avant Mandela", ont réagi dans un communiqué les élus d'opposition Front de gauche. Ils estiment que "les enfants de nos arrondissements n'ont pas à être victimes de discrimination, de préférence nationale".

Le groupe socialiste de la ville de Marseille a dénoncé, pour sa part, "une communication purement politicienne qui rappelle la musique discordante de la préférence nationale".

L'association la Maison des Potes-Maison de l'Egalité a donc déposé une plainte auprès du Tribunal de Grande Instance de Marseille pour discrimination raciale par subordination, c'est-à-dire subordonner l'accès à un service en raison d'un critère prohibé par la loi.

L'application de la préférence nationale semble pourtant être une pratique familière chez les élus du Front National. Les fêtes de Noel, célébrant traditionnellement le rassemblement, deviennent ici l'instrument de la haine,

L'association Maison des Potes Maison de l'Egalité défend chaque jour des milliers de victimes de discriminations à raison de leurs nationalités et s'emploie à aider les victimes de discriminations dans leurs démarches pour faire valoir leurs droits.

À ce titre, elle ne peut que réagir à ce comportement en le condamnant fermement, surtout quand il émane d'une personne titulaire de l'autorité publique.

David Zennou

Dessin de Cabu - Charlie Hebdo

Nisrine Zaïbi : « L'extrême droite parle à une frange de la population »

Nisrine Zaïbi, vice présidente socialiste de la Région Bourgogne, rappelle que la stratégie des partis d'extrême droite ces dernières années a été de nier leur étiquette d'extrême droite. Avec souvent une surexposition médiatique qui les met au centre du débat politique quand des populations démunies se retrouvent sans espoir dans la politique « traditionnelle ».

Nisrine Zaïbi, vice présidente socialiste de la Région Bourgogne, rappelle que la stratégie des partis d'extrême droite ces dernières années a été de nier leur étiquette d'extrême droite. Avec souvent une surexposition médiatique qui les met au centre du débat politique quand des populations démunies se retrouvent sans espoir dans la politique « traditionnelle ».

Le point commun de tous les partis politiques d'extrême droite en Europe est la volonté de se dédiaboliser et de refuser l'étiquette d'extrême droite. Ils jouent énormément sur les mots. Je cite notamment ce qui a été fait par l'UKIP (United-Kingdom Independance Party : Parti de l'indépendance du Royaume-Uni). C'est un parti qui se dit libertaire et qui, au nom de la liberté, en fait, attaque tout ce qu'ils ressent finalement comme un empiétement de l'espace public et notamment par les musulmans, puisque c'est un peu le bouc émissaire à l'heure actuelle de tous les maux des sociétés européennes.

L'UDC avec la Suisse, qui a gagné son référendum contre les minarets en Suisse en dénonçant justement le symbole politico-religieux et la protection de son identité helvète. En Norvège, 2 ans après l'horrible attentat commis par le fondamentaliste chrétien Breivik, le « parti du progrès » le FRP, une formation bien sûr populiste et anti-immigrés, est entré au gouvernement après 30 ans ou 40 ans d'existence, ce qui est quand même hallucinant.

Il faut savoir qui sont leurs électeurs. J'ai l'impression finalement, quand on analyse les choses, que ce sont un peu ces jeunes gens (ou moins jeunes d'ailleurs), qui se trouvent un peu à l'intersection entre les réactionnaires sociaux, le patronat, l'élite et puis les socio-réactionnaires, les ouvriers, les syndicats, etc. A y regarder de plus près, c'est plutôt une synthèse des deux pôles. C'est avec ce bipolarisme qu'ils arrivent à drainer du monde parmi ceux qui sont déçus des partis dits traditionnels. Ils se disent contre le patronat, alors qu'ils sont eux-mêmes patrons, en tout cas pour le FN en France.

«Ils manipulent sans cesse l'opinion publique en utilisant un bouc émissaire, le fameux aujourd'hui bouc émissaire qui est le musulman, l'immigré ou encore votre voisin Rom..»

Ils manipulent sans cesse l'opinion publique en utilisant un bouc émissaire, le fameux aujourd'hui bouc émissaire qui est le musulman, l'immigré ou encore votre voisin Rom. Et, au lieu de se contenter de dire simplement la vérité aux gens, notamment en tapant sur les réelles raisons de la crise comme la finance internationale, qui elle n'est pas palpable et qui n'est pas comprise par tous finalement, ils préfèrent dire que la cause des maux de notre société c'est l'autre, comme je disais, notre voisin. Enfin, le musulman, le Rom, l'étranger, les assistés.

Pourquoi évoquer cela? Parce que nous avons eu tendance à laisser filer la surmédiatisation des partis d'extrême droite et ça joue beaucoup dans les consciences, surtout dans une période de crise.

En bout de compte, on réalise que les discours simplistes, la logique de bouc émissaire plus palpable, ça parle quand même à une frange de la population qui se sent démunie de tout et qui n'est parfois soutenue par aucun politique. Pour comprendre les enjeux, il faudra bien entendu parler de la responsabilité des médias, de l'identité de ces électeurs et le fonctionnement des partis de l'extrême droite.

Nisrine Zaibi

Logement

Caroline Adomo : «L'anonymisation des demandes de HLM, je suis pour !»

Caroline Adomo, s'exprimait devant les Universités d'automne des Maisons des Potes en tant que candidate socialiste aux élections municipales à Champigny sur Marne, dans le Val de Marne. Elle explique ici la situation particulière de sa ville, située dans l'historique «banlieue rouge», la proche banlieue parisienne.

À Champigny, la question du logement est fondamentale : à peu près 4 000 personnes qui sont en attente d'un logement social. Le taux de logements sociaux n'y est pas très éloigné des 40 %. La ville souhaite en construire plus, finalement contre la logique des habitants et des différents partis de gauche. On est parti du constat que dans le contexte du grand Paris, il va y avoir une pression au niveau des logements qui va être un peu plus importante. En effet, la métropole devrait récupérer la compétence logement.

« Il faut que dans le cadre du grand Paris, tous les territoires soient concernés de droite comme de gauche et les villes les plus pauvres comme les villes les plus riches soient concernées par la problématique du logement social. »

C'est encore en cours de débat au Sénat. Il faut de la mixité sociale. Il faut que dans le cadre du grand Paris, tous les territoires soient concernés, de droite comme de gauche et les villes les plus pauvres comme les villes les plus riches. Il faut que les villes soient concernées par la problématique du logement social. Sur notre programme était inscrit qu'il fallait limiter le nombre de constructions de logements sociaux et surtout, que cela puisse se faire aussi sur d'autres territoires qui vont composer le grand Paris.

Pourquoi ? Parce que d'abord, il faut qu'il y ait des règles publiées de transparence évidemment connues des élus, des habitants et des bailleurs sociaux. La lutte contre la ségrégation urbaine passe aussi par le fait de repenser la notion de quartier. Je prends un exemple issu de mon vécu. Il est vrai que quand on habite dans un quartier, quelquefois, c'est un quartier qui peut être stigmatisé par les autre habitants, on n'a pas l'impression d'appartenir à la ville. Je pense qu'il faut repenser les quartiers dans le sens où recréer du lien entre les quartiers, mais peut-être effacer cette notion de quartier pour simplement arriver à la notion de ville.

Mettre en place un parcours résidentiel

Dans les nouvelles constructions qui devaient se faire, il fallait que ces constructions tiennent compte du critère intergénérationnel. C'est à-dire qu'il y ait un mélange entre les générations, entre les genres, entre les types de situation familiale pour espérer assurer cette mixité. Alors, quand on parle de lutte contre la ségrégation, il faut aussi parler de parcours résidentiel. Je pense qu'il faut pouvoir l'encourager. Très peu de communes, je ne parle pas de celles de droite, mais je parle notamment de la gauche, n'ont pas forcément l'idée de proposer un parcours résidentiel à leurs habitants. On peut vivre en HLM, mais je pense qu'il faut aussi, en matière de politique du logement, essayer de mettre en place une politique pour que les gens qui vivent en HLM puissent aussi avoir une perspective de vivre autre part qu'en HLM.

C'est ce qu'on appelle un parcours résidentiel. Et pour ça, donc, il faut construire des logements qui permettent aussi ce type de parcours et ne pas seulement se contenter de construire des logements sociaux sans perspective autre. Sur la question de l'anonymisation, je suis pour, je fais partie de ces personnes et de ces candidats qui vont signer, s'il y a une tribune à porter.

Caroline Adomo

Pour lutter contre la ghettoïsation, les discriminations et le clientélisme : Rendre les demandes de logements sociaux anonymes !

Soumia Zahir (ancienne élue d'Aubervilliers)

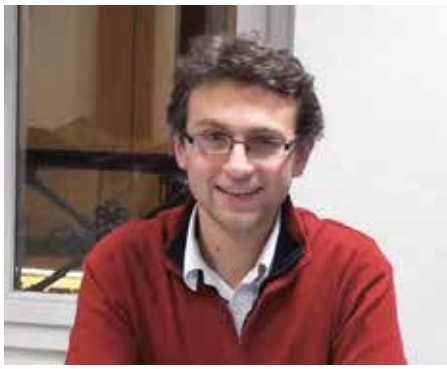

Manuel Domergue (Fondation Abbé Pierre)

Samuel Thomas (FNMDP)

Quand le grand public entend parler de scandales dans le logement social, c'est bien souvent pour dénoncer l'attribution par passe-droit d'un HLM à une personnalité. Pourtant ces scandales médiatiques cachent un fléau bien plus répandu, pervers et pernicieux : le cantonnement des populations immigrées dans des ghettos d'où il est presque impossible de sortir.

Le travail mené à SOS Racisme et à la Maison des potes pour démasquer les auteurs de discriminations a débouché sur plusieurs constats, qui confirment ceux déjà vieux de 2001 établis par le rapport officiel du Groupe d'études et de lutte contre les discriminations (GELD). Dans certaines villes, les bailleurs sociaux et les élus locaux ont tendance à trier les candidats à un logement social selon leur couleur de peau, leur patronyme ou leur origine réelle ou présumée. Ils répartissent ensuite ces locataires, en centre-ville pour les blancs, et en périphérie pour les autres. Certains « dosent » même le nombre maximum de noms à consonance étrangère acceptable dans des immeubles de centre-ville, et font passer cette mixité ethnique pour de la « mixité sociale ».
Ajoutez à cela le fait que les populations issues de l'immigration sont plus nombreuses à appartenir aux catégories sociales les plus pauvres, et vous obtenez le pire des tableaux : celui de l'assignation des populations issues de l'immigration aux quartiers les plus pauvres et leur exclusion des centres villes et des logements sociaux de qualité.

Il n'y a pourtant pas de fatalité. Si la lutte contre les discriminations et le clientélisme est difficile, il existe parfois des solutions simples et concrètes, comme l'anonymisation des demandes de logements sociaux, que certains courageux exécutifs locaux ont déjà mise en œuvre. A Aubervilliers, depuis 2008, la nouvelle municipalité a instauré, en lieu et place de l'unique adjoint chargé de cette mission, une commission d'attribution avec des critères clairs et objectifs pour sélectionner les dossiers. Celle-ci, composée d'élus de la majorité et de l'opposition, d'associations de locataires mais aussi d'associations luttant contre le mal-logement, doit choisir des candidats dont les données nominatives ont été retirées. Impossible donc de sélectionner une personne selon sa proximité avec un élu ou selon son affinité avec la majorité municipale ou bien selon son origine. Une avancée considérable dans la lutte contre les discriminations dans l'accès au logement, qu'aucun obstacle technique n'empêche, contrairement à ce que prétendent les adversaires de l'anonymisation. L'anonymisation des demandes permettrait de sortir de la relation profondément malsaine entre les élus et leurs administrés, qui les interpellent très souvent personnellement pour obtenir un logement social.

D'après la loi, l'origine des demandeurs de logement n'est pas un critère d'attribution ou de priorité. Alors pourquoi ne pas masquer leur nom et leur département de naissance ? En quoi ces informations sont-elles pertinentes pour attribuer un HLM, si ce n'est pour établir une discrimination? Nous en appelons donc aux élus municipaux, pour qu'ils s'engagent à lutter contre les discriminations et le clientélisme, en rendant anonymes les demandes de logement social. Il est également possible d'avancer au niveau législatif, en rendant cette anonymisation systématique. Les républicains doivent pouvoir annoncer fièrement, que, chez eux il n'est aucun obstacle à l'égalité.

Soumia Zahir avec Manuel Domergue (Fondation Abbé Pierre) et Samuel Thomas

Pont-de-Chéruy - Charvieu-Chavagneux : Un permis de discriminer délivré par la cour de cassation

Les maires de Charvieu-Chavagneux et du Pont-de-Chéruy exercaient leur droit de préemption ain de limiter l'accès de leurs villes à des français d'origine étrangère.

Le droit de préemption est une procédure permettant à une personne publique (ex: collectivité territoriale) d'acquérir en priorité, dans certaines zones préalablement défnies par elle, un bien immobilier mis en vente par un particulier ou une entre- prise, dans le but de réaliser des opérations d'aménagement urbain. Le propriétaire du bien n'est alors pas libre de vendre son bien à l'acquéreur de son choix et aux conditions qu'il souhaite.

À l'annonce de la mise en vente d'un ter- rain dans la commune de Charvieu-Chavagneux, des personnes intéressées s'étaient manifestées pour s'en porter acquéreurs. Ayant eu connaissance du nom à consonance maghrébine de ces futurs acquéreurs, le maire Richard Dezempte a aussitôt exercé son droit de préemption. Les vendeurs ayant fnalement renoncé à vendre à la mairie en raison du prix proposé jugé insuffsant, la vente sera conclue avec un autre acquéreur la vente se réalisa sans que la mairie ne mette en œuvre son droit de préemption.

Autre faits : Sylvia AGDAD, s'est vue à plu- sieurs reprises refuser l'achat d'une maison par des agences immobilières sous prétexte que le maire du Pont-de-Chéruy, Alain Tu- duri, « ne veut plus d'immigré car le quota d'immigrés est atteint depuis longtemps par la commune ». Alertée par la victime, le vice-président de SOS Racisme a saisi la justice en se constituant partie civile contre les maires mis en cause par de nombreuses victimes.

« Ayant eu connaissance du nom à consonance maghrébine de ces futurs acquéreurs, le maire Richard Dezempte a aussitôt exercé son droit de préemption »

Le mérite des juges du fond, le mépris de la Cour de cassation

Dans le cadre des instructions, plusieurs éléments ont accrédité le fait que les droits de préemption n'avaient été exercés qu'en raison de l'origine ethnique des acquéreurs potentiels, pour empêcher ces derniers d'accéder à la propriété. L'élu du Pont-de-Chéruy fut condamné en octobre 2009 par le tribunal correctionnel de Vienne à 18 mois d'emprisonnement avec sursis et à verser 17 500 euro de dommages et intérêts aux plaignants, défendus par Me Joël Gra- barczyk. Le 16 juin 2010, la Cour d'Appel de Grenoble confrma le jugement mais modifa la peine

« Ayant eu connaissance du nom à consonance maghrébine de ces futurs acquéreurs, le maire Richard Dezempte a aussitôt exercé son droit de préemption »

préférant au sursis une privation du droit d'éligibilité du maire. L'élu de Charvieu-Chavagneux, quant à lui, fut condamné à 1 500 euros d'amende pour discrimination raciale et à 3 ans d'interdiction des droits civiques, civils et de familiaux. Jugement confrmé par la Cour d'appel de Grenoble. Coup de théâtre : la Cour de cassation casse et annule en toutes leurs dispositions les arrêts de la Cour d'appel. Les condam- nations avaient été prononcées sur le fondement de l'article 432-7 du Code pénal, qui prévoit que « la discrimination défnie à l'article 225-1, commise à l'égard d'une personne physique ou morale par une per- sonne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions ou de sa mission, est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende lorsqu'elle consiste : 1o à refuser le bénéfce d'un droit accordé par la loi [.] ». Or, rappelant le principe d'inter- prétation stricte de la loi pénale, la Cour de cassation a considéré que « l'exercice d'un droit de préemption, fut-il abusif, ne saurait constituer le refus du bénéfce d'un droit accordé par la loi ».

Cette affrmation est d'autant plus surprenante qu'elle conduit à s'interroger sur la portée réelle du droit de préemption et plus largement du droit de propriété. Le droit d'accès à la propriété, tout comme celui de sa cession, est consubstantiel au droit de la propriété, fondement de la Constitution dans toutes les Républiques depuis 1789. Et c'est avoir une conception bien féodale de la propriété que de considérer l'acheteur comme ne pouvant revendiquer la protection du droit de propriété étant donné qu'il n'en est pas « encore » titulaire. Dans cet esprit moyenâgeux, la Haute cour semble convaincue que l'élu est un seigneur au pouvoir incontestable sur « ses terres ».

Faut-il que le législateur réécrive l'article 432-7 du code pénal afn de l'expliquer aux juges de la Cour de cassation et dans cet effort pédagogique que l'exercice du droit de préemption, lorsqu'il n'est pas motivé par l'intérêt général mais par la discrimination raciale, et non seulement un abus mais un délit ? Par ces décisions, la Haute juridiction délivre des permis de discriminer à des élus et les érigent en féodaux locaux

Abdenour D et Naila DbdL

seine·saint·denis
LE DÉPARTEMENT

SUIVEZ-NOUS POUR ÊTRE INFORMÉ

Twitter
@cg93fr
#SSD93

Newsletters
thématiques

- parcs & loisirs
- collèges
- petite enfance
- culture
- économie

Instagram
seine_saint_denis

E-mag
avec toute l'actualité du Département

Facebook
SeineSaintDenis
leDepartement

www.seine-saint-denis.fr/suivez-nous

Grâce à votre soutien,
Pote à Pote ira encore plus loin,
ABONNEZ-VOUS !

[] Particuliers : 10€ et plus /an [] Associations : 50€ et plus /an [] Institutions : 100€ et plus /an

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

C.P. ..... VILLE .....

MAIL ..... TEL. .....

Coupon à renvoyer à :

Fédération Nationale des Maisons des Potes 16, Square Dunois, 75013 Paris

Tel : 01 44 93 23 23